

Chapitre 5 : L'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE

Le chapitre 5, "**L'activité de l'entreprise**", met en lumière la diversité des secteurs d'activité des entreprises en Algérie, en tenant compte des spécificités économiques, industrielles et réglementaires du pays.

1. Les activités industrielles

L'industrie algérienne est en pleine mutation, avec une volonté forte de diversification économique pour réduire la dépendance aux hydrocarbures. Les entreprises industrielles nationales relèvent le défi en développant plusieurs filières clés :

- **Agroalimentaire** : secteur majeur avec plus de 23 000 entreprises, il couvre environ 90 % des besoins nationaux. La production locale s'étend de l'alimentation de base aux produits transformés, avec une montée en gamme et une orientation vers l'exportation.
- **Textile et cuir** : des entreprises publiques et privées développent des gammes variées, notamment dans la chaussure, avec des projets d'extension d'ateliers pour le grand public, tout en approvisionnant des secteurs stratégiques comme l'Armée Nationale Populaire.
- **Métallurgie et appareillage électrique** : des entreprises comme BCR produisent des articles en inox pour la vaisselle, le secteur médical et la construction, tandis que d'autres fabriquent des équipements électriques certifiés, contribuant à la réduction des importations.
- **Pétrochimie et plasturgie** : ces secteurs bénéficient d'investissements importants pour transformer les hydrocarbures en produits à plus forte valeur ajoutée, comme les polymères et emballages plastiques.

Ces activités industrielles sont soutenues par des politiques publiques visant à moderniser les infrastructures, relancer les zones industrielles et encourager l'investissement via l'Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement (AAPI)^{[1][2][3]}.

2. Les activités de banque et d'assurance

Le secteur financier algérien, dominé par des banques publiques et quelques acteurs privés, joue un rôle central dans le financement des entreprises. Les compagnies d'assurance publiques et privées couvrent les risques liés aux activités économiques. Le cadre réglementaire évolue pour accompagner la digitalisation des services financiers et renforcer la sécurité des transactions.

3. Les activités commerciales et de distribution

Le commerce en Algérie est en pleine transformation avec des réformes visant à moderniser le cadre législatif, améliorer la transparence et structurer les circuits de distribution. Le commerce de détail et de gros est essentiel pour l'approvisionnement du marché national, avec une attention particulière portée à la régulation des marchés et à la promotion du commerce électronique.

Le gouvernement met en place des plateformes numériques pour faciliter l'accès aux zones industrielles et commerciales, et encourage l'investissement privé dans la distribution^{[2][3]}.

4. Les activités de service

Le secteur des services en Algérie est en expansion, notamment dans les services aux entreprises (logistique, maintenance, conseil) et aux particuliers (santé, éducation, tourisme). Le développement des TIC et du marketing digital ouvre de nouvelles opportunités pour les entreprises de services, qui doivent s'adapter aux attentes croissantes en matière de qualité et d'innovation^[4].

5. Les activités littéraires, artistiques et culturelles

Bien que moins industrialisées, ces activités culturelles bénéficient d'un intérêt croissant avec des initiatives publiques et privées pour soutenir la création artistique, l'édition, le spectacle vivant et les industries culturelles. Le cadre juridique algérien protège les droits d'auteur et encourage la valorisation du patrimoine culturel.

Enjeux et perspectives pour les entreprises algériennes

- **Diversification économique** : les entreprises industrielles et commerciales sont au cœur de la stratégie nationale pour réduire la dépendance aux hydrocarbures et développer des secteurs à forte valeur ajoutée.
- **Modernisation et digitalisation** : la transformation numérique est un levier clé pour améliorer la compétitivité des entreprises, notamment dans les services et le commerce.
- **Soutien à l'investissement** : via des réformes, la mise à disposition de fonciers industriels, des incitations fiscales et un accompagnement renforcé des startups et PME innovantes.
- **Développement du capital humain** : la formation et l'accompagnement des entrepreneurs, notamment jeunes, sont essentiels pour dynamiser les activités économiques.

Ce chapitre illustre ainsi la richesse et la diversité des activités économiques en Algérie, tout en soulignant les efforts en cours pour moderniser les entreprises, renforcer leur compétitivité et assurer une croissance durable dans un contexte national et international en mutation^{[1][2][3][4]}.

++

Les différentes activités de l'entreprise

Dans le droit de l'entreprise, les différentes activités de l'entreprise se classent principalement en cinq grandes catégories, chacune régie par des règles spécifiques et correspondant à des types d'activités distincts :

- **Activité commerciale** : Cette activité consiste principalement en l'achat de biens pour les revendre en l'état ou en la vente de prestations de services commerciales. Elle est exercée de manière habituelle, indépendante, continue et stable. Les actes commerciaux comprennent notamment la vente, la location, les opérations bancaires, l'hôtellerie-restauration, la sécurité privée, le spectacle vivant, etc. Pour être commerçant, il faut accomplir ces actes de commerce régulièrement et être immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS)^{[1][2][3]}.

- **Activité industrielle** : Elle concerne la production ou la transformation de biens à l'aide d'outils industriels. L'entrepreneur organise la production plutôt que d'effectuer un travail manuel direct. Exemples : métallurgie, construction automobile, aéronautique^{[2][3]}.
- **Activité artisanale** : Cette activité regroupe les prestations de services ou la fabrication de biens réalisés manuellement ou avec un savoir-faire spécifique. Exemples : coiffeur, ramoneur, prothésiste ongulaire, chauffeur de taxi^[2].
- **Activité agricole** : Elle consiste à exploiter un cycle végétal ou animal, incluant la production, la transformation et la vente des produits agricoles. Cette activité est classée dans les bénéfices agricoles (BA)^{[2][3]}.
- **Activité libérale** : Regroupe les professions intellectuelles ou de services non commerciales, souvent réglementées, comme les avocats, médecins, notaires, traducteurs, consultants, etc. Ces activités relèvent des bénéfices non commerciaux (BNC)^{[2][3]}.

Synthèse des catégories d'activités

Catégorie	Description principale	Exemples
Commerciale	Achat pour revente, prestations de services commerciales	Magasin, restauration, agent immobilier, sécurité privée
Industrielle	Production ou transformation industrielle	Métallurgie, construction automobile
Artisanale	Prestations manuelles ou artisanales	Coiffeur, ramoneur, taxi
Agricole	Exploitation agricole et vente de produits agricoles	Agriculture, élevage
Libérale	Professions intellectuelles et services non commerciaux	Avocat, médecin, consultant

Autres précisions

- L'activité commerciale est encadrée par le Code de commerce et implique des obligations spécifiques comme l'immatriculation au RCS, la tenue d'une comptabilité, la facturation, etc.^{[1][4]}.
- Les prestataires de services peuvent exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale selon la nature de leur service^[2].
- En cas d'activité mixte, il est nécessaire de distinguer l'activité principale de l'activité secondaire et de choisir la forme juridique adaptée (société ou entreprise individuelle)^[2].

Ainsi, la classification des activités d'une entreprise est essentielle car elle détermine le régime juridique, fiscal et social applicable à l'entreprise et à son dirigeant^{[2][3]}.